

Dijon, le 31 MARS 2026

OBJET : CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2027-2030

Nos références : LG/2026
Affaire suivie par Lucie GENELOT

Cher(e) collègue,

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or a souscrit, pour le compte de nombreuses collectivités du département, un contrat d'assurance les garantissant contre certains de leurs risques financiers, découlant des règles statutaires (congrés maladie, accident de service, décès...). Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2026.

Le Centre de gestion lance, dès à présent, la procédure de renouvellement de ce contrat conformément à la législation en vigueur.

Vous avez l'opportunité de vous joindre à cette démarche en retournant le **coupon-réponse** ci-après à l'adresse mail suivante : **assurance.statutaire@cdg21.fr**

Ce coupon-réponse ne vous engage nullement quant à la décision d'adhérer in fine au contrat d'assurance statutaire proposé par le Centre de gestion. Au terme de la procédure de marché public, la commission d'appel d'offres du Centre de gestion choisira l'attributaire, dont le nom vous sera communiqué. Vous gardez la possibilité de ne pas adhérer au contrat groupe si les conditions obtenues ne vous convenaient pas.

	DOCUMENTS A TRANSMETTRE	DATES A RESPECTER
COLLECTIVITES COMPTANT JUSQU'A 30 AGENTS CNRACL	Seul le coupon-réponse est à transmettre	3 mai 2026
COLLECTIVITES COMPTANT PLUS DE 30 AGENTS CNRACL	Coupon-réponse + délibération + statistiques le cas échéant	3 mai 2026 18 mai 2026 18 mai 2026

Pour les collectivités adhérentes actuellement au contrat groupe, j'attire spécialement votre attention sur le fait qu'au 31 décembre 2026, les contrats actuels cesseront leurs effets. Faute d'intervention de votre part, votre collectivité ne serait alors plus assurée.

Pour les collectivités non adhérentes actuellement au contrat groupe, afin de vous laisser la possibilité d'adhérer au 1^{er} janvier 2027, il vous revient de vérifier la durée de votre contrat actuel et de procéder éventuellement à la résiliation de celui-ci dans le respect du préavis.

Veuillez agréer, cher(e) collègue, mes salutations distinguées.

La Présidente du Centre de gestion
Patricia GOURMAND

